



Mission Régionale de Santé

Le 8 septembre 2008

Madame Jocelyne BARBIER
Association médicale du Vallespir
Route de San Plujet
66 400 CERET

N/Réf. : SdC/TR – n° 365/08

Objet : Décision de la MRS – Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins (FIQCS)
MRS/N° 022/2008

Madame la Présidente,

La Mission Régionale de Santé a examiné les données d'activité 2007 du CAPS du Vallespir ainsi que sa demande de renouvellement du financement pour les années 2008, 2009 et 2010.

Conformément à ce qui a été indiqué dans la correspondance du 17 juillet dernier, le dispositif est financé :

- pour partie sur le Fonds d'Intervention pour la Qualité et la Coordination des Soins (FIQCS),
- pour partie sur la dotation d'aide à la contractualisation de l'établissement de santé.

Nous décidons de financer le pôle de santé du Vallespir pour l'accueil 24h sur 24 des soins non programmés pour les 3 prochaines années. Ce renouvellement est accordé sous réserve que la permanence des soins soit organisée par des médecins libéraux regroupés en association au sein d'un établissement de santé. Nous vous invitons, sur ce point, à nous tenir informés des démarches engagées dans ce sens.

L'aide attribuée est égale à 300 000 euros au total pour 2008, 2009 et 2010 sur le FIQCS.

Une convention d'attribution de l'aide vous sera adressée pour signature dans les meilleurs délais.

Nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de notre considération distinguée.

Dominique Létocart
Directeur de l'URCAM LR

Dr Alain Corvez
Directeur de l'ARH LR
Directeur de la Mission Régionale de Santé